

ALCO-ACTUALITÉ

L'ALCOOLISME ET L'ENTREPRISE

Texte de: Alain-Daniel Dekar,
Conseiller, D. Sc. Soc.

Avertissement

Bien des buveurs sûrs d'eux-mêmes et jaloux de leur liberté de boire de l'alcool en quantité peu raisonnable seront étonnés de la description que je ferai de l'alcoolique. Leur surprise sera la preuve qu'ils n'en sont pas rendus là où l'alcoolique dont je parlerai est parvenu: **la phase ludique de la dissimulation**, le quart d'heure final de la croisière insouciant vers le naufrage, **vers l'alcoolisme grotesque ou horrible**.

Artisan très actif de ses catastrophes organiques, psychiques et sociales, le travailleur, ouvrier, employé de bureau ou dirigeant dans une entreprise a droit à une aide sincère mais aussi conditionnelle et limitée que son bon plaisir de boire lui semble inconditionnel et illimité.

Aimant l'alcool d'une façon monomaniaque, l'alcoolique n'est ni un damné métaphysique ni un paria biologique. Ce n'est qu'une personne que le plaisir de boire de l'alcool ancre chaque jour plus solidement dans une existence bête. **L'entreprise** doit-elle payer pour cette passion bien facultative et se taire parce qu'on lui dit qu'aimer l'alcool est une maladie?

En se taisant sur l'alcoolisme, l'entreprise endosse devant l'opinion une responsabilité pour un fléau dont elle est une victime économique de taille. Prochainement, **ses syndicats vont lui demander d'assumer une responsabilité financière totale** pour ceux de ses travailleurs qu'elle aura laissés devenir **alcooliques**.

I- UN DÉSORDRE DE LA CONDUITE

En plus d'abrèger la vie du grand buveur, en plus des ravages dont il est la cause tristement familière, **l'alcoolisme coûte cher à l'entreprise**.

Ce travers alimentaire banal inflige un milliard de dollars de perte aux entrepreneurs canadiens et arrache aux contribuables le coût énorme des cures longues, répétitives et gratuites pour **l'"imbibeur" chronique** peu consciencieux et bien moins méritant que l'enfant malade ou infirme auquel il dispute l'espace, le temps, l'argent des traitements.

Pris au piège de **son plaisir ruineux**, le buveur dit qu'il ne peut pas s'en sortir à moindres frais. Or, il

boit parce qu'il n'aime pas être sobre. Il est heureux, ivre et quand vous lui jurez que son bonheur est artificiel, ce n'est là pour lui que votre point de vue.

L'alcoolisme est un abus délibéré d'alcool potable. Est abus ce qui dépasse la modération, et ne demandez pas à un alcoolique ou à un gros buveur de définir la modération: **il vous décrira l'abus**.

La modération est la dégustation plaisante et réconfortante du vin mesuré qui accompagne un bon repas; c'est le verre de bière de la bonne compagnie; c'est la coupe de champagne des grandes occasions ou le dé d'alcool du gourmet.

La boulimie d'alcool est stupide. La fuite dans l'ivresse est une aberration existentielle. La stupeur éthylique est une absurdité phénoménologique, celle de l'être qui s'assomme, même si des poètes ivres la chantent. Ces **"libertés"** sont tolérées pour la drogue **ALCOOL** (elles sont illégales pour les autres stupéfiants). Mais si l'ivresse chronique est une liberté, s'il faut soigner l'alcoolique comme on le fait pour l'opiomane et le suicidaire qui se rate, **faut-il indemniser l'imbibeur pour ses ivresses provocantes "sans égard pour sa responsabilité"?**

N'allez surtout pas croire que l'on peut être alcoolique sans jamais être ivre. **Les idiots qui écrivent cela méritent la bastonnade**. Ce que l'alcoolique boit dans une tournée vous ferait tomber de votre chaise toutes les minutes pendant deux heures ou trois si vous êtes un abstinent ou une sobre demoiselle. Sauf pour ses gueules de bois et ses brefs épisodes de sobriété forcée, **l'alcoolique est toujours ivre**. Si vous croyez **qu'un verre d'alcool ne rend pas ivre, prenez-le à jeun: vous ressentirez ce que l'alcoolique ressent tout le temps**.

Mais on peut être alcoolique sans jamais tituber exagérément ou rouler sous la table. Le **Conseil National de l'Alcoolisme des États-Unis** (National Council on Alcoholism) a défini en 1972 des critères objectifs de diagnostic de l'alcoolisme. Le symptôme le plus sûr (et le moins flagrant) est une alcoolémie de 150 mg d'alcool par 100 ml de sang en **l'absence de signe apparent d'ivresse prononcée**.

L'alcoolique-type occupe un emploi, a une famille respectable, des compagnons de travail et des voisins discrets. Il ne couche pas dans la rue et ne fréquente pas les clochards. Le mythe du "**skid-row**", l'épouvantail de la misère est pour lui un mythe naïf et un épouvantail qui le fait rire. Le silence de son employeur est pour lui la preuve qu'il n'est pas alcoolique. **Le gros de l'armée des alcooliques a de quinze à trente ans d'ancienneté auprès du même employeur.** L'alcoolique n'aime pas le changement. Il devient alcoolique insidieusement, petit à petit, aux yeux de ses **patrons distraits** ou **myopes**. Ils ne se souviennent jamais quand il est devenu alcoolique. Quand ils le découvrent à la suite d'une faute professionnelle monumentale ou d'une **tragédie du travail, ils le congédient sur-le-champ.** Il est devenu un risque trop grand. "Dépisté" plus tôt, il aurait eu sa chance: **choisir entre l'alcool et le travail.**

La menace qu'un patron fait à un collaborateur alcoolique a immédiatement plus d'effet que les thérapies par-le-verbe. Si le chantage à la sobriété ou la perte de l'emploi est solide et réelle. il coupe la soif le temps qu'il faut, pour peu que le buveur tienne à son travail.

Bâtissant sur cette sobriété provoquée, l'entreprise peut guider l'alcoolique vers la guérison. Elle réussit le miracle de guérir l'éthylisme en l'empêchant. Quatre-vingts à quatre-vingt-dix pour cent des alcooliques (tous les degrés de l'alcoolisme) ne se soucient ni de cure. ni de conseils d'hygiène. **Quatre-vingts à quatre-vingt-dix pour cent des entreprises ne se soucient guère de décourager l'alcoolisme.** La lutte contre l'alcoolisme, là où existe un semblant ou un embryon de programme, est aussi molle que celle contre l'absentéisme ou **les accidents du travail.**

Un arbitre du travail s'est opposé à ce qu'on défende à un alcoolique de boire en déclarant qu'on ne peut pas lui "interdire" une maladie (sa maladie), ni lui ordonner d'être en bonne santé. **Ceci n'est pas du tout une blague, L'employeur perdant ce grief n'a pas jugé utile de protester que l'alcoolisme, mal volontairement entretenu, n'est qu'un désordre de la conduite. L'employé sauvé**

LÉGENDE SUR: « DES MAINS JOINTES »

Les "**mains jointes**" ont été conçues à la suite de compassion, d'amour, de dévouement et d'amitié sincère et loyale.

A la fin du quinzième siècle, deux étudiants des Beaux-Arts, Albrecht Durer et Franz Knigstein travaillent comme manœuvres pour gagner de l'argent afin de poursuivre leurs études. Parce que leurs emplois ne leur accordaient pas assez de

à temps du chômage but toute sa paye rétroactive et mourut peu de temps après son retour au travail. Dans les pays industrialisés d'Europe et d'Amérique, ce scénario lamentable se répète chaque jour. Les employeurs n'excluant pas certains degrés de l'alcoolisme des maladies couvertes par leurs régimes de couverture du salaire, les arbitres ne jugent pas de leur ressort de colmater cette voie royale vers l'abus, de boucher cette fissure dans le bon sens organisationnel. Si l'employeur ne se prononce pas contre l'alcoolisme, il admet comme maladies toutes les bizarreries de la conduite des buveurs impénitents. Il signe un chèque en blanc à l'escroquerie et à l'autodestruction.

L'Organisation Mondiale de la Santé définit l'alcoolisme comme un **désordre chronique de la conduite** qui prend la forme d'une consommation continue et excessive de boissons alcoolisées. **Chronique ne veut pas dire éternel.** Ce qualificatif médical désigne ce qui "**se développe lentement et dure longtemps**", Comme désordre lent et durable, l'alcoolisme peut être corrigé à temps et abrégé.

Pour que l'employeur accepte de faire la guerre à l'alcoolisme, il faut lui montrer cette plaie sous son vrai jour et soulager son esprit de toutes les sornettes qui lui en compliquent la compréhension. Le syndicat, de son côté, doit comprendre et admettre que sans pression formelle et officielle pour la guérison, le travailleur alcoolique va vers la ruine de sa carrière (de toutes façons), celle de son ménage, le malheur de ses enfants, les maladies organiques irréversibles, la folie éthylique, le décès prématuré ou le suicide au plus bas d'une dépression subséquente à une cuite monumentale. Si le syndicat ne dénonce pas l'alcoolisme comme un fléau qui décime la masse laborieuse et anéantit l'avenir de ses enfants, **la solidarité des travailleurs perd son sens**

**À suivre dans le prochain numéro:
II- Une volonté malade de boire.**

**Tiré de la rue [COMMERCE](#)
avec permission de reproduire par sections.**

temps pour avancer dans leurs études, ils ont convenu de tirer la courte paille pour déterminer lequel d'entre eux continuerait à travailler et à supporter l'autre; le gagnant demeurerait aux études.

Durer fut gagnant, et il promit qu'aussitôt ses études finies, il reviendrait pour financer les études de son ami. Durer a développé son talent et son génie, il

est devenu un artiste reconnu, il revint pour respecter sa promesse à Knigstein.

Il se rendit vite compte de l'énorme sacrifice que son ami avait fait pour lui. Le dur labeur manuel avait déformé et plié les doigts de Franz, ne pouvant plus ainsi tracer les coups de brosse délicats requis d'un peintre. Néanmoins, Knigstein ne fut pas amer. Il se réjouit du succès de son ami. Un bon jour, Durer l'a trouvé à genoux, les mains jointes, priant pour que continue le succès d'Albrecht. Durer a trouvé cette esquisse des mains de son ami, et compléta plus tard le chef-d'oeuvre connu sous le nom "**DES MAINS JOINTES**".

Les galeries et collections du monde entier exposent maintenant les oeuvres de Durer, mais ce chef-d'oeuvre les dépasse tous. Ceci raconte l'histoire de l'amour du travail, des privations et de la gratitude, nous stimulant tous à trouver courage et **sérénité**.

Une légende existe sur les mains jointes, ceux qui en possèdent une réplique connaîtront le courage et la sérénité. inspirant sûrement le recueillement.

**Gracieuseté de J-Claude J.
(Ste-Anne-des-Plaines)**